

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FIA et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ECHIQUIER SOVEREIGN ALLOCATION - Part A (ISIN : FR0013459518)

Ce FCP est géré par La Financière de l'Echiquier

Objectifs et politique d'investissement

Echiquier Sovereign Allocation est un fonds dont l'objectif est de réaliser une performance supérieure à l'indicateur de référence FTSE World Government Bond Index – Developed Markets currency-hedged in EUR terms, sur une durée de placement recommandée de 3 ans. L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que la composition du portefeuille pourra s'éloigner sensiblement de celle de son indicateur de référence.

L'OPCVM met en œuvre une gestion active et discrétionnaire. L'actif du fonds sera principalement investi sur des obligations et autres titres de créance émis par des émetteurs organismes publics ou parapublics sans contrainte de géographique. La notation de ces émetteurs sera majoritairement « Investment Grade ». Pour réaliser son objectif de gestion, outre l'investissement en titres vifs, le fonds aura recours à des produits dérivés listés sur des marchés réglementés ou de gré à gré et dont les sous-jacents seront des obligations émises par des organismes publics ou parapublics, sans contrainte géographique ni contrainte de notation ou de maturité.

L'exposition du portefeuille est fondée sur le recours combiné à deux piliers :

- une allocation stratégique « top-down » qui recourt aux données macroéconomiques et financières pour définir son exposition sur les obligations gouvernementales internationales
- une allocation tactique qui recourt à des stratégies de valeur relative sur les taux d'intérêt.

La recherche de performance reposera essentiellement sur trois axes :

- La gestion de la sensibilité globale du portefeuille qui pourra varier de -2 à +12.
- L'allocation de sensibilité entre les différents marchés obligataires gouvernementaux et entre les différents segments de la courbe de taux. L'équipe de gestion utilise un modèle propriétaire d'analyse

macroéconomique et financière afin de déterminer les niveaux d'attractivité des obligations gouvernementales selon leurs maturités. Ces niveaux d'attractivité servent ensuite à construire l'allocation.

- L'utilisation de stratégies d'arbitrages : l'équipe de gestion allouera une partie du fonds à des stratégies d'arbitrage entre les segments de différentes courbes de taux gouvernementales (par exemple portage, pentification, momentum, volatilité).

Compte tenu du recours aux produits dérivés, la stratégie du fonds induira un effet de levier relativement élevé.

L'exposition au risque de change sera comprise entre [0% et 50%] de l'actif net.

L'exposition aux dettes de pays émergents sera limitée à 20% de l'exposition totale du portefeuille (c'est-à-dire soit au travers d'investissements soit au travers des positions sur dérivés).

Durée de placement recommandée : Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de 3 ans.

Affectation des revenus : Capitalisation.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats :

L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un remboursement chaque jour ouvré. Les demandes de rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 12 heures (heure de Paris) auprès de notre centralisateur BNP Paribas Securities Services et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation.

Fréquence de valorisation : La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours de fermeture de la bourse de Paris et des jours fériés légaux français.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé



rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du FIA sur une période de 5 ans.

L'indicateur de risque du FIA reflète l'exposition de son actif net à son univers d'investissement.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FIA.

La catégorie de risque associée à ce FIA n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Risque(s) important(s) pour le FIA non pris en compte dans cet indicateur :

Impact des techniques telles que le recours aux produits dérivés :

L'utilisation de produits dérivés permet, sans modifier la composition du portefeuille de titres, de s'exposer de façon accrue sur différents facteurs de risque et d'accentuer ou de diminuer les fluctuations de valorisation. L'utilisation des produits dérivés peut entraîner des risques de pertes spécifiques à ces stratégies.

Risque de crédit : Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou des titres obligataires, dans lesquels est investi l'OPC, peut baisser, entraînant une baisse de sa valeur liquidative.

Risque de liquidité : Les marchés sur lesquels le fonds intervient peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité temporaire, sa valeur liquidative peut donc baisser plus rapidement et plus fortement en raison des conditions de prix auxquelles il peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.

Risque de contrepartie : Le fonds peut subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles notamment dans le cadre d'opérations impliquant des instruments dérivés sur des marchés de gré à gré.

Garantie : Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FIA, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3.00 %	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.
Frais de sortie	Néant	Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le FIA sur une année

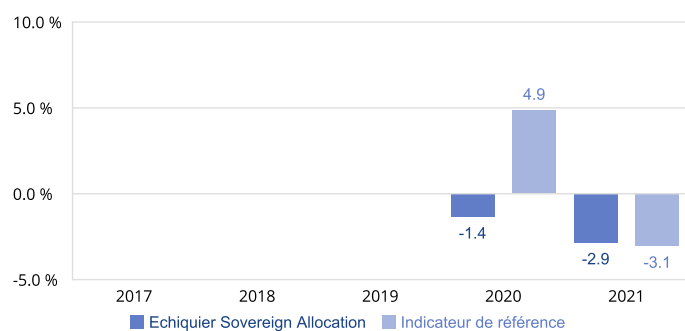
Frais courants	0.60 %	Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos au 31/12/2021 (frais de gestion et commissions de mouvement). Ils excluent les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre.
-----------------------	---------------	--

Frais prélevés par le FIA dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
----------------------------------	--------------

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les frais dans le prospectus disponible sur le site internet www.lfde.com et sur simple demande auprès de La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris.

Performances passées



Date de création du FIA : 2019

Date de création de la part : 27/12/2019

Devise de référence : EUR

Indicateur de référence : FTSE World Government Bond Index – Developed Markets currency-hedged in EUR terms

Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Le calcul des performances prend en compte l'ensemble des frais et commissions.

Le calcul des performances tient compte des éléments de revenus distribués. Les performances sont calculées en Euros

Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Le prospectus du FIA ainsi que les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite auprès de La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris ainsi que sur le site internet : www.lfde.com.

Le FIA peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus du FIA ou sur le site internet de la société.

D'autres informations pratiques sont indiquées dans le prospectus du FIA. La VL est disponible auprès de la société de gestion ou sur le site internet : www.lfde.com.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FIA peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FIA ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité de La Financière de l'Echiquier ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FIA.

La Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit les modalités de définition et d'attribution des rémunérations et des avantages ainsi que les modalités de gouvernance connexes, sera disponible sur le site www.lfde.com ou sur simple demande auprès de la Société de gestion.

Ce FIA est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
La société de gestion La Financière de l'Echiquier est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10/02/2022.